



## **DECLARATION DE LA FSU AU CTA DU 08 NOVEMBRE 2017**

Le Premier Ministre et le Président de la République ne peuvent ignorer la mobilisation importante des fonctionnaires à l'appel d'une très large intersyndicale. Les fonctionnaires ont rappelé leur attachement aux services publics et leur refus d'être une simple variable d'ajustement budgétaire dans un projet de société libérale où les solidarités collectives sont mises à mal pour mieux renvoyer les individus à leurs propres responsabilités, sans aucun outil pour contrecarrer le poids du social et les effets des inégalités de tout ordre. Les fonctionnaires ont aussi rappelé avec force leur refus de voir la dégradation de leur condition salariale s'accroître, sacrifiée sur l'autel de l'austérité, alors même que le gouvernement fait le choix de très nombreux cadeaux fiscaux aux catégories sociales les plus favorisées. Gel du point d'indice, retour de la journée de carence, report du PPCR, pour la FSU, c'est non ! De telles décisions sont irresponsables dans le contexte économique et social actuel. Les annonces du Ministre de l'Action Publique, lors du rendez-vous salarial, ne répondent en rien aux revendications de la FSU et des personnels et relèvent de la provocation.

Accélération du tempo du refrain bien connu de la soi-disant nécessaire austérité, le gouvernement a présenté un projet de loi de Finances qui laisse augurer des coupes budgétaires inacceptables notamment dans notre secteur : suppression de 200 emplois de personnels administratifs et de près de 2600 postes d'enseignants dans le second degré. Les créations de postes dans le premier degré seront absorbées par le dédoublement des CP en REP, aucune amélioration n'est donc à espérer quant aux effectifs, aux RASED, à la mise en place des « Plus de maîtres que de classes », au remplacement, à la formation continue... Le Ministre de l'Éducation Nationale reprend ainsi des mesures que les personnels ont déjà bien connues entre 2007 et 2012 et qui ont montré leurs conséquences désastreuses pour les élèves et les personnels. La FSU dénonce ce budget d'austérité qui, sur le terrain, va notamment frapper les plus démunis.

Cette année de manière plus importante que les années précédentes, des contractuels enseignants ont été recrutés dans notre académie pour enseigner dans le premier degré sans aucune formation. C'est d'autant plus inacceptable que nous sommes dans une académie attractive où beaucoup d'enseignants ou futurs enseignants veulent entrer. La FSU dénonce cette situation et demande à nouveau l'ouverture de la liste complémentaire du CRPE.

Même si la FSU a toujours dénoncé les emplois aidés, qui, de par leur nature sont d'une grande précarité et ont surtout servi à masquer le sous-investissement de l'État dans les services publics, notamment celui

de l'Éducation. Ils correspondent néanmoins à des missions indispensables au bon fonctionnement des écoles et des établissements. Aujourd'hui, leur suppression est à la fois un drame social pour ceux qui ont perdu leur emploi et une source de dysfonctionnements multiples pour les établissements scolaires (missions non assurées ou qui vont générer un surcroît de travail pour les personnels déjà en poste). Dans le premier degré ce sont les aides à la direction qui vont être supprimés ce qui ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement des écoles. La FSU dénonce fermement ces suppressions et demande que les personnels concernés bénéficient d'une formation qualifiante dans la perspective d'un emploi statutaire pérenne pour assurer toutes les missions nécessaires au bon fonctionnement des établissements.

### **Aujourd'hui, un agent sur cinq n'est toujours pas titulaire.**

Le dispositif de la loi Sauvadet, bien que très insuffisant, n'est même pas assuré d'être prolongé. Qu'ils soient contractuels de droit public, recrutés en CUI ou même encore fonctionnaires à temps incomplet dans le versant territorial, recrutés sur des fonctions normalement assurées par des fonctionnaires ou sur des fonctions uniquement mises en œuvre par le biais de contrat, les conditions d'emploi et de rémunération placent souvent ces agents dans une situation insupportable que la FSU refuse c'est pourquoi la FSU organise aujourd'hui une d'action contre la précarité dans la fonction publique.

En collège, les assouplissements prévus par le nouvel arrêté permettent de desserrer en partie la réforme notamment en ce qui concerne les EPI.

Cependant, les éléments les plus problématiques demeurent notamment les marges de 3 heures à distribuer qui deviennent de fait la seule manière de financer les enseignements rétablis dont les horaires ne sont plus garantis et qui ne s'inscrivent pas forcément comme les langues et culture de l'Antiquité et les enseignements de langues et de culture européenne dans une carte académique.

La partie évaluation pose problème même si on peut reconnaître que les nouvelles modalités ont permis une amélioration sensible des résultats du brevet 2017 notamment pour le nombre de mentions, ce qui ne manquera pas d'étonner les professeurs de seconde qui accueillent ces élèves. Les modifications récentes apportées au DNB notamment le rééquilibrage entre le bilan de cycle et épreuves finales restent à la marge. Comme l'année dernière, l'évaluation exige un travail considérable qui ne la rend pas plus lisible pour les élèves et les familles. Le bilan de cycle étant le symbole d'une évaluation déconnectée des apprentissages réels des élèves et vides de sens. La FSU demande toujours une remise à plat de l'ensemble des textes réglementaires. De la même manière, l'amélioration des programmes dont le bilan de mise en œuvre doit être fait conformément à la charte des programmes est une nécessité. Elle passe par le rétablissement de repères annuels.

Succédant à l'accompagnement éducatif, le dispositif devoirs faits se met en place au retour des vacances de Toussaint. L'efficacité d'un tel dispositif repose sur la présence de personnels qualifiés, de moyens spécifiques pérennes permettant la mise en place de petits groupes, de temps de concertation inclus dans le temps de service des personnels, la clarification entre aide et devoirs et la possibilité pour tous les élèves d'en bénéficier. Or toutes les conditions sont loin d'être réunies, la FSU demande qu'un premier bilan de la mise en place de ce dispositif soit présenté lors du prochain CTA.

Concernant l'orientation post bac nous partageons le constat du gâchis du premier cycle universitaire et la condamnation du tirage au sort pour affecter les étudiants dans certaines filières de formation en revanche la FSU réaffirme son opposition à la mise en place d'un outil de sélection à l'entrée dans le supérieur. La FSU promeut d'autres solutions afin de poursuivre et amplifier la nécessaire démocratisation de l'accès aux études supérieures, en premier lieu augmenter les capacités d'accueil.

Le ministère veut aller très vite dans la transformation du dispositif APB, trop vite peut-être ? Le calendrier qui se dessine est intenable, ne tient pas compte de la réalité des établissements et des compétences des différents personnels. Il va de déstabiliser les élèves de terminale et leurs familles à la veille de choix cruciaux. Comment allez-vous organiser en quelques semaines les nouvelles modalités d'orientation, comment pourrez-vous former en quelques semaines les enseignants à des tâches qui relèvent des missions des Psy-EN ? La FSU demande la tenue d'un groupe de travail sur ce sujet.

L'apprentissage et la formation professionnelle sont au cœur de l'actualité car une réforme d'ampleur est actuellement en discussion. La petite musique qui se dégage depuis ces derniers jours est inquiétante pour l'enseignement professionnel public sous statut scolaire car la réforme envisagée porte uniquement sur la priorité à développer, encore et toujours, l'apprentissage, présenté comme la solution pour l'insertion professionnelle des jeunes. Alors que les publications de la DARES, septembre 2016, montrent que le taux de rupture de contrat est de 38% pour le niveau V et frôle les 29 % pour le niveau IV.

Notre objectif n'est pas de dénigrer le monde de l'entreprise à tout prix puisque nous sommes conscients que c'est pour aller dans ce monde-là que nous formons nos élèves. Mais nous savons tous que l'entreprise n'est pas un lieu de formation (on est loin de l'artisan boulanger qui voulait transmettre ses savoirs) mais un lieu de production. Il est certes indispensable que l'élève le découvre de façon appropriée dans son cursus scolaire mais nous devons nous battre pour que nos élèves trouvent toute leur place dans la société comme citoyens travailleurs.

Sur la carte des formations, nous contestons les orientations élaborées et partagées par la région et le rectorat : promouvoir et développer l'apprentissage au détriment de la voie scolaire en s'appuyant notamment sur les dispositifs « lycées et campus des métiers » et la mixité des publics.